



# Notre Vallon

## Bulletin du CIQ Vallon de Toulouse-Régny

Siège : Maison de quartier de St. Tronc 134 Rue François Mauriac  
13010 - MARSEILLE Tél. : 06 46 11 77 08 ciqtoulouse-regny@gmail.com

Association reconnue d'utilité publique,  
régie par la loi 1901,

Par affiliation à la Confédération des CIQ de la ville de  
MARSEILLE et des communes environnantes



## Janvier 2025



# BONNE ANNEE 2025 !

### Le mot du Président

« *Tout d'abord, au nom du CIQ du Vallon de Toulouse-Régny, permettez-moi de vous souhaiter tous mes vœux de santé, de prospérité et d'amour sous toutes ses formes, pour cette nouvelle année, avec une pensée particulière pour les souffrants, les aidants et les personnes seules.*

*A cet égard, grâce à votre soutien, en cette année 2025, votre CIQ restera particulièrement actif afin que vous ne soyez jamais seuls pour faire remonter vos problématiques de quartier auprès des interlocuteurs qui en ont la charge et aider à leur résolution, si c'est possible. Dans tous les cas, même si c'est loin d'être simple, alors que souvent ça devrait l'être, nous pousserons afin d'accélérer les dossiers.*



*En effet, rien de plus rageant que de subir continuellement des nuisances ou problèmes en se sentant relativement impuissants en tant que citoyens du quartier, face à des projets urbains ou d'aménagements mal calibrés ou des comportements de personnes ou de groupes mal intentionnés, inconséquents ou tout simplement ignorants.*

*C'est une des raisons d'être de votre CIQ. Nous sommes là pour représenter l'intérêt général des habitants, servir d'intermédiaires auprès des autorités et responsables divers et informer la population en faisant preuve d'un minimum de pédagogie.*

*Que 2025 soit une année où les problématiques de notre quartier soient traitées au mieux, dans un esprit constructif. Nous désirons du concret, au-delà des discours et des lettres d'intentions.*

*Et qu'il fasse bon vivre ici, dans un quartier en profonde mutation en 2025. »*

### Réunion publique Traverse Blum du 17/12/24

Suite à une demande des riverains, évoquée lors de notre précédent bulletin, de sécurisation de la contre-allée parallèle au Bd Blum (débutant au niveau de la résidence Donatello), que votre CIQ a relayé auprès des autorités, nous avons pris l'initiative de proposer une réunion publique. La mairie de secteur y a répondu favorablement. En effet, la Métropole ayant répondu à notre demande d'étudier et de proposer un projet de ralentissement de la circulation sur cette contre-allée, elle a délégué à la Mairie de secteur l'instruction de ce dossier.



Nous remercions les habitants, élus, représentants des copropriétés riveraines et personnels administratifs qui ont permis la bonne tenue de cette réunion.

Outre le Président du CIQ et deux Administratrices, étaient notamment présents Madame le Maire du 9/10 ainsi que Monsieur l'ancien Député et Maire de secteur. Face à ces élus, les échanges ont permis à chacun des présents à cet exercice de démocratie directe locale d'exprimer ses préoccupations et propositions. Certains avis divergeaient mais une majorité s'est dégagée en faveur d'une solution hybride, entre ralentisseurs et chicane, ainsi qu'une signalisation appropriée. Reste à la Métropole de concrétiser ces travaux si c'est possible techniquement. Quoi qu'il advienne, votre CIQ suivra attentivement les suites de ce dossier que nous espérons rapides.

(Suite page 2)

## Ramonage ou « Emboucanage » ?

L'hiver est là et pour ne pas geler sur place, certains habitants du quartier utilisent une cheminée pour se chauffer. En plus, c'est joli à regarder. Pour le moment, même si les fumées sont toxiques pour les hommes, l'environnement et participent au réchauffement climatique, c'est une pratique autorisée en France et à Marseille. Le problème, c'est que sans vent, **ce comportement a tendance à littéralement emboucaner notre quartier les longs soirs d'hiver** d'une odeur acre de fumée à la toxicité certaine pour tout le monde, y compris ceux qui en sont à l'origine. Certes, l'institut Paoli Calmettes n'est pas loin pour se faire soigner des conséquences possibles à long terme des particules fines, mais ce n'est pas une raison pour continuer, si on peut faire autrement ... Ne brûlez pas n'importe quoi dans votre poêle ou votre cheminée et surtout rien d'humide.

Ramoner le conduit d'évacuation des fumées de votre cheminée permet d'éliminer les dépôts de suie, de graisse et de goudron. Si vous ne le faites pas, les **risques d'incendies** seront élevés au fil du temps. De plus, une mauvaise évacuation des fumées augmente les **risques d'intoxication**.



A quelle fréquence faut-il faire ramoner sa cheminée ?

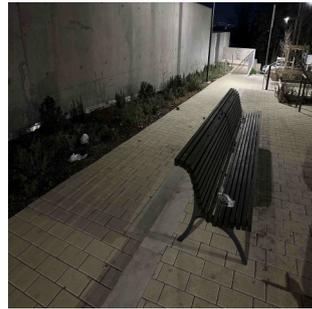
**Une à deux fois par an** selon l'arrêté du 23/11/79 et il est obligatoire. Il doit être effectué par un professionnel agréé qui vous délivrera un certificat de ramonage. Il peut être exigé par votre assurance mais aussi par votre municipalité, notamment en cas d'incendie.

## Des vœux de propreté ...

2025, l'année de la propreté dans le quartier ? Pour le moment, **ce n'est pas gagné** ... En effet, on ne compte plus les papiers gras, bouteilles et canettes jetés à tort et à travers. Même si la mairie de secteur répond à nos demandes ponctuelles, il manque des petites poubelles à certains endroits et leur ramassage apparaît insuffisant aux abords des parcs et établissements scolaires. En effet, nos chers collégiens et lycéens semblent enclins à prendre les trottoirs et espaces verts pour des poubelles en plein air. Toutefois, ils ne sont pas les seuls à faire dans l'esprit porcine. Certains visiteurs du soir laissent eux-aussi leurs lots de bouteilles d'alcool et de protoxyde d'azote vides, papiers gras, mégots et étuis de feux d'artifice, dans la nature. De vrais poètes de lisier.

Enfin, certains résidents peu scrupuleux jettent également leurs encombrants ou sacs poubelles un peu n'im-

porte où. Afin de les aider à ne pas transformer le quartier en une décharge à ciel ouvert, nous rappelons à tous qu'il existe l'application « ADOPTEZ LE R3FLEXE »



Par ailleurs, le service de la métropole « Engagés au quotidien », 0 800 94 94 08 (numéro vert gratuit, du lundi au samedi de 8h à 18h30) existe toujours. Il permet de prendre un rdv pour enlever les encombrants.

## Boulevard Urbain Sud et ZAC Regny 2025

Lors de la construction du BUS, la Métropole s'était engagée à effectuer des travaux d'isolation acoustique pour les 5 résidences longeant le tracé de ce nouveau boulevard. Pour les trois premières, c'est fait. Pour les deux dernières, la Résidence du Pavillon du Parc et le Donatello, sans trop nous avancer, notre petit doigt nous indique que 2025 pourrait être une année intéressante. Là aussi, le CIQ suit le dossier de près. Idem pour les autres dossiers évoqués sur notre dernier bulletin. En outre, suite au récent dénouement judiciaire en faveur de la continuation du BUS, nous avons eu des informations d'un élu qui (notoirement) suit de près le dossier. Si nous avons bien compris, nous avons retenu que la construction d'un rond point serait programmée au niveau de l'actuel goulet d'étranglement, au bout du Bd Blum. En outre, les permis de construire (Immeubles, Commerces) ne seraient pas délivrés avant le début de continuation des travaux.

## Stationnement et Sécurité

### Traverse Bosquès et Stade Regny.

Vous êtes nombreux à nous avoir fait remonter votre agacement et votre sidération à **voir la nouvelle piste cyclable et piétonne être allègrement prise pour un parking par les voitures** des innombrables amateurs de foot lors de leurs entraînements (voir photo page 1). Loin de nous de vouloir stigmatiser la pratique de ce sport, institution marseillaise s'il en est, mais il n'en reste pas moins que voir tous ces véhicules squattant cet aménagement urbain alors qu'il est destiné à d'autres utilisations est totalement anormal !

En plus, les plots qui devraient l'empêcher ne sont pas toujours verrouillés, voire pour d'autres carrément descellés. Inadmissible !

En outre, les autres véhicules qui eux, essaient de se garer correctement aux alentours, souvent étrangers au quartier, utilisent des places qui manquent aux riverains. Enfin, aucun aménagement, style tourniquet, n'empêche à des scooters d'utiliser la piste et d'effectuer des rodéos, y compris à l'intérieur du stade trop souvent ouvert mais non gardé ! Bref, du grand n'importe quoi ...

En conséquence, afin que chacun prenne ses responsabilités, votre CIQ est intervenu. Sans trop rentrer dans les détails, sachez que l'ensemble des autorités locales, élus et administrations, qui ont la charge du dossier, sont clairement informés de cette situation. Il en ressort que la Police Municipale, après avoir effectué un intelligent travail de sensibilisation, a d'autant plus le pouvoir légitime de sortir désormais la « sulfateuse » à PV, si elle le souhaite. Personne ne devra être surpris, le cas échéant.

Cela étant dit, **cette méthode n'est pas la solution pérenne à cette problématique**. Lorsqu'il y a trois ans, le CIQ a été consulté pour avis avant les travaux souterrains d'aménagement des eaux et de la piste cyclable, nous avons évoqué, clairement, qu'aucun véhicule à moteur, outre ceux de maintenance du stade et liés à la propreté, ne devait avoir accès à la traverse. Loupé ...

**Il semble désormais évident pour tous les acteurs en charge de cet environnement, que le nécessaire dimensionnement du stationnement à proximité au stade n'est pas du tout adapté de ce côté du quartier**. En conséquence, **des discussions sont en cours** avec les responsables et élus de l'ensemble du territoire en charge du stade, du collège et de la traverse afin de trouver une solution d'aménagement dans un autre coin pour les amateurs de ballon rond, les cyclistes et les riverains, en essayant d'éviter d'en perturber d'autres dans le quartier. Cela prendra peut-être un peu de temps, car les interlocuteurs sont divers, mais nous ne lâcherons pas l'affaire tant que la situation ne sera pas normalisée et acceptable. Quand il y a une volonté, il y a un chemin ... C'est le cas de le dire. Nous l'espérons.

Enfin, sur la nécessaire sécurisation intérieure du stade Regny, face aux tapages et rodéos lorsque le portail est ouvert, on nous a indiqué que des efforts seraient effectués dans ce sens. Cependant, nous en restons pour le moment à la confirmation d'une fin de non recevoir concernant un (souhaité) gardiennage du lieu, pour des motifs budgétaires. Dans un quartier où le foncier est fortement fiscalisé, cet argument aura peut-être du mal à passer auprès des riverains, si les nuisances persistent.

### **Stationnement encore ...**

Si la police municipale (en dehors de la traverse Bosquès) a tendance à davantage s'occuper des problèmes de stationnements particulièrement gênants dans notre quartier, il persiste quelques îlots d'irréductibles qui n'hésitent pas à stationner sur des passages piétons et sans doute empêcher un camion de pompiers de rentrer dans une copropriété (Villa Regny, par exemple) en cas de sinistre. Idem sur les places handicapés. C'est évidemment inacceptable. Nous en appelons, avant tout, à la conscience et la responsabilisation de chacun, tant ceux qui stationnent mal, que de la police municipale et que des chargés du développement urbain. Ces derniers doivent comprendre que, **dans le quartier, tous les gens ne circuleront pas forcément à vélo ou en transports en commun de sitôt** (surtout si les pistes cyclables sont encombrées ...). Qu'on soit d'accord ou

pas avec ça, **la liberté de stationner dans le quartier doit rester accessible à tous. Nous pensons que des solutions de stationnement doivent être prévues en dehors de celles des copropriétés, d'autant que le quartier va rapidement voir sa démographie exploser à la hausse. Sinon, ça risque de coincer... Quoique, ça coince déjà ...**



### **Dégradations, Tapages ...**

On se demande qui a eu l'idée « lumineuse » de mettre des haies en bois (tendre) pour protéger les végétaux situés sur nos trottoirs.

En effet, à proximité des établissements scolaires, certains de nos adolescents auraient tendance à les fracasser net, en voulant probablement s'affirmer face à leurs copains, qui volent en escadrille aussi près du sol qu'eux. Peut-être se prennent-ils pour de futures stars de MMA (on pourra nous répondre qu'il faut bien que jeunesse se passe ...). Certains autres « grands esprits », aux égos inversement proportionnels au contenu de leurs cervelles embrumées et guère moins âgés, qui squattent la nuit notre quartier, multiplient les tapages à coup de cris, sono, rodéos à deux ou quatre roues, organisent des piques niques arrosés et salissants improvisés, fumettes et réunions au sommet, aux thématiques teintées de lumineuses onomatopées. Ils tendent eux aussi à casser du bois, à défaut de casser trois pattes à un canard. Bref, **les panneaux cassés non remplacés sont dangereux. Ca fait « tâche » là où tout est neuf.**

En conséquence, les riverains attendent que les responsables de cette erreur d'aménagement urbain prennent leurs responsabilités en trouvant une solution alternative à ce bois tendre, ou à systématiquement réparer ce qui est cassé. A quand des verbalisations ?

### **Autres problèmes de sécurité**

Un cambriolage à déplorer du côté du val des bois ainsi qu'un vol de SUV du côté du BUS. Des véhicules tampon ont également été enlevés par la fourrière du côté de la Grande Bastide. Enfin, il semble que des contrôles de vitesse et de comportement au volant ont eu lieu au niveau du BUS. Pas mal de tags également un peu partout qui restent visibles trop longtemps et toujours des adeptes du 14 juillet toute l'année, surtout le week-end et les vacances scolaires ...

N'hésitez pas à nous faire remonter vos infos et autres sur des faits avérés concernant tous ces sujets.

## Déjà 100 ans de CIQ à Marseille !

Depuis 1924, les CIQ prennent soin des habitants des quartiers en faisant remonter leurs doléances auprès de ceux qui ont le pouvoir ou les prérogatives d'agir.

Ces derniers, que nos remontées de terrain peuvent parfois agacer, font néanmoins preuve de respect et gratitude en réaffirmant leur besoin d'avoir des interlocuteurs avisés et fiables que sont les CIQ. En conséquence, tant la Mairie centrale que la Métropole et le Conseil Départemental ont organisé des festivités en l'honneur de la Confédération des CIQ. Le notre y était représenté et a pu nouer des contacts permettant sans doute de fluidifier les échanges face à nos problématiques de quartier.

Dans cette même période pré-fêtes, la Confédération des CIQ a confirmé son Président lors de son Assemblée Générale. A noter que la Présidente de la Fédération du 9e, à qui on doit une magnifique exposition sur l'histoire des CIQ en collaboration avec le Musée de Marseille, a été élue Secrétaire Générale de la Confédération

## Carrière PERASSO

Le CIQ a été convié au comité de suivi environnemental de la carrière PERASSO le 16/12. Rappelons que le site a obtenu, en décembre 2023, le renouvellement, jusqu'en 2052, de son autorisation d'exploitation. Le périmètre d'exploitation se situe sur une surface plus réduite que précédemment. L'activité de la carrière a été en repli en 2024. En tant que riverains, les sujets d'attention portent sur les nuisances générées par l'exploitation du site : la poussière, le bruit, le flux quotidien des camions et les impacts sur les espaces naturels avoisinants. Les indicateurs suivis par le site portant sur la poussière, les vibrations et le bruit semblent en deçà des seuils autorisés. Par contre, notre CIQ leur avait fait remonter la vitesse excessive, au-delà des 30km/h, de quelques camions sur le chemin du vallon de Toulouse n'appartenant pas à la carrière. Les responsables de la carrière semblent sérieux et ont réinsisté sur les instructions formelles de respect des limitations en vigueur ainsi que du dépoussiérage systématique des camions sortants du site. Après enquête de leur part, les camions incriminés ne seraient pas des clients de la carrière. N'hésitez pas à nous faire vos remontées en la matière.

Pour les résidents des copropriétés « Le Paul Claudel », « Les demeures du Val », « Villa Justine 1 », « Villa Justine 2 », « Le Frontenac », « Campagne Pommier », « Pavillon du Parc », « La Croix du Sud », « Le Val des Bois », « La Clairière », « Villa Régny », « Donatello », « Val Fleury », sous réserve de réponse à nos appels à cotisations, vous adhérez au CIQ via votre Syndic de copropriété.



Si vous n'êtes pas encore adhérent, venez nous rejoindre au Comité d'Intérêt de Quartier (CIQ)

### BULLETIN D'ADHESION et COTISATION (\*\*)

au CIQ du Vallon de Toulouse-Régny (exercice 2025)

Association reconnue d'utilité publique, régie par la loi 1901

Nom : ..... Prénom : .....  
 Adresse : .....  
 Téléphone : ..... Adresse Internet (courriel) : .....  
 Cotisation annuelle : **5 € minimum**. Ci-joint chèque de ..... à l'ordre de : CIQ Vallon de Toulouse-Régny  
 Don complémentaire : .....

134 Rue François Mauriac - 13010 - MARSEILLE - ☎ : 06 46 11 77 08 (messagerie)

ciqtoulouse-regny@gmail.com

Date : ..... Signature : .....

Le « oui » des Élus à nos demandes dépend du nombre et du soutien de nos membres. Adhérez nombreux.

(\*\*) Sauf pour les résidents des copropriétés qui adhèrent globalement..

## Vie autour du quartier et divers

En cette fin d'année 2024, la mairie du 9/10 a joliment décoré le parc de Maison Blanche, Charles Aznavour.

Nous vous rappelons que vous pouvez venir dialoguer avec votre CIQ à la Maison de Quartier de St Tronc si vous le souhaitez, sur demande. Nous pouvons également nous déplacer si besoin. Envoyez-nous un mail ou un message sur notre répondeur.

### Cartons Jaunes

Carton jaune à tous ceux qui salissent le quartier avec leurs ordures ou encombrants jetés égoïstement ou inconsciemment ailleurs que là où ils devraient l'être.

Carton jaune à ceux qui stationnent dangereusement parce qu'ils ont la flemme de se garer quelques mètres plus loin afin de ne gêner personne.

Carton jaune à tous ceux qui n'écoutent pas les préconisations de notre CIQ (bon, celle-là, elle est facile ...)

On en a d'autres en réserve mais certains sujets étant en « stand by », on espère ne pas avoir à les sortir à notre prochain bulletin précédant notre Assemblée Générale.

### Bons Points

Les élus municipaux de secteur et habitants de la traverse Blum qui ont permis la tenue de la réunion publique du 17/12.

La Métropole qui répond à nos sollicitations.

Les copropriétés et particuliers qui nous soutiennent et ont répondu favorablement à nos appels à cotisations ou nous ont fait des dons. Merci encore pour votre soutien. Il est précieux et utile.

Les remontées que vous nous faites. Elles sont essentielles pour essayer de vous aider à mieux vivre dans notre quartier.

Bulletin diffusé à 1000 ex. Réalisé sans aucune publicité ni subvention jan 25  
Ne pas jeter sur la voie publique

